



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LARRINGES SEANCE DU 28 OCTOBRE 2011

Le Conseil Municipal, lors de sa dernière séance,

- a procédé à l'affectation du résultat du Budget Pompes Funèbres,
- a procédé au transfert de la somme de 34 200.00 € du Budget Eau au Budget Principal afin de prendre en compte un certain nombre de travaux liés notamment à la création de réseaux d'eaux pluviales, et a décidé de faire supporter par le Budget Eau une partie des salaires et des charges des employés communaux affectés partiellement sur le service de l'eau,
- a approuvé les décisions modificatives n° 2 du Budget Principal et du Budget de l'Eau,
- a décidé de l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables, pour un montant global de 1 464.11 €,
- a décidé d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3 % (en remplacement de la Taxe Locale d'Equipement) et fixé les exonérations,
- a complété les statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Evian, pour la prise en charge des compétences relatives à la protection de l'environnement par la méthanisation, l'accueil et l'habitat des gens du voyage, la formation musicale et le transport à la demande,
- s'est prononcé favorablement sur le principe de la vente de parcelles situées à proximité de la déchetterie à la Communauté de Communes du Pays d'Evian, aux conditions financières à définir,
- a décidé de prescrire la modification du Plan Local d'Urbanisme, modification portant sur les articles 1 des zones NC et ND où seraient désormais autorisées « les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif »,
- a étudié le projet de structure multi-accueil pour enfants et a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché de travaux avec les entreprises retenues, pour un montant global de 364 103.90 € H.T.
- a décidé d'organiser la cérémonie du 11 novembre devant le Monument aux Morts,
- a décidé de louer à la famille LEDUC le logement situé 11 place du Village -1<sup>er</sup> étage- et autorisé Monsieur le Maire à signer le bail de location.

D'autres thèmes ont été abordés, à savoir le recensement de la population, les sentiers pédestres le long du Maravant, le Téléthon, les travaux en cours (l'extension des ateliers municipaux, les gîtes de Vérossier, les caves de l'ancienne pharmacie), l'aménagement de l'îlot central vers le cimetière ....